

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 22 novembre 2024 à Doische**  
Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 08/11/2024.

2. Calendrier 2025

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de fixer le calendrier 2025 des réunions du Conseil et du Collège.

3. Achat de 9 combinaisons humides de plongée - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le descriptif technique N° 2024-068 relatif au marché "Achat de 9 combinaisons humides de plongée", et le montant estimé qui s'élève à € 4.132,23 hors TVA ou € 5.000,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De consulter 3 opérateurs économiques dans le cadre de la procédure facture acceptée ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51.

4. MP Achat de gants techniques (Accord-cadre) - Approbation des firmes à consulter

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Achat de gants techniques (Accord-cadre)" suivant la procédure de passation choisie (procédure négociée sans publication préalable) ; De consulter 5 opérateurs économiques dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 16 décembre 2024 à 10h00.

5. MP Formation en intelligence collective - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'attribuer le marché "Formation en intelligence collective" à l'entreprise avec la seule offre (sur base du meilleur rapport qualité-prix), à savoir WALLCOOP (Explicite - strawberry fields), Rue De Steppes 24 à 4000 Liège pour le montant d'offre contrôlé de € 44.460,00 hors TVA ou € 53.796,60, 21 % TVA comprise ; L'exécution de chaque tranche conditionnelle dépend d'une décision qui sera communiquée après la conclusion du marché ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024, article 351/123-17 pour l'exécution de la tranche 1.

6. MP Mise en conformité électrique du poste de Gedinne (relance) - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'attribuer le marché "Mise en conformité électrique du poste de Gedinne (relance)" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, soit GALER AXEL SPRL, Rue de la Croix Limont, 40 à 5590 Ciney pour le montant d'offre contrôlé de € 9.900,00 hors TVA ou € 11.979,00, 21 % TVA comprise et de fixer le délai d'exécution à 15 jours ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/723-60.

7. MP Achat d'un véhicule de transport personnel (ludospace) - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande du lot 40 n°2021 R3 029 F&N -lot40-D'ieten Automotive SA pour un véhicule essence modèle Caddy Life de marque VOLSWAGEN sur la centrale d'achat de la Police Fédérale 2021 R3 021 pour un montant d'offre contrôlé de € 24.591,51 hors TVA ou € 29.755,73, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/743-52.

8. MP Achat et aménagement d'un véhicule de service pour la Logistique - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande du lot 4 (véhicule de base) ainsi que l'aménagement dudit véhicule via la centrale d'achat de la Police Fédérale à la s.a. D'IETEREN AUTOMOTIVE, rue du Mail 50 à 1050 IXELLES, pour le montant d'offre contrôlé de 60.478,10 hors TVA ou 73.178,50, 21 % de TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/743-52.

9. MP Achat sweats et polos de casernement (Accord-cadre) - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'attribuer le marché de base à l'entreprise avec la seule offre, à savoir PROVITEC SPRL, Ruelle Grulois 5 à 7950 Chievres, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire et de limiter le montant de commande maximal à € 143.000 TVAC, les trois reconductions comprises ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024, article 351/124-05 et à inscrire au budget des exercices suivants.

10. MP polos et pantalons secouristes-ambulanciers (accord-cadre) - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'attribuer le marché de base au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du meilleur rapport qualité-prix), soit Condor Safety, Krommebeekstraat, 44 à 8930 Menen aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire et de fixer le montant de commande maximal à € 221.000 TVAC, les trois reconductions comprises ; De publier l'avis d'attribution du marché au niveau national ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51 et à inscrire au budget des exercices suivants.

11. MP achat 3 armoires de séchage et désinfection pour EPI et EPC - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de trois armoires de séchage et désinfection AR12 HAP Novven proposées par l'UGAP pour le montant d'offre contrôlé de € 14.874 HTVA ; De passer la commande via la centrale d'achat de l'UGAP ; D'approuver le paiement anticipé par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51.

12. MP Achat 5 PC portables + docking station - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le descriptif technique N° 2024-066 du marché "Achat 5 pc portables + docking station" et dont le montant estimé qui s'élève à € 6.198,35 hors TVA ou € 7.500,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/742-53 ; De consulter 4 opérateurs économiques dans le cadre de la procédure facture acceptée.

13. MP Fourniture, remplacement et intégration de la plateforme serveur (relance) - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'attribuer le marché de base relatif au du marché "Fourniture, remplacement et intégration de la plateforme serveur (relance)" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du meilleur rapport qualité-prix), soit UPFRONT SPRL, rue de la Technique 14 à 1400 Nivelles pour le montant d'offre contrôlé de € 158.000,00 hors TVA ou € 191.180,00 21 % TVA comprise comprenant les reconductions - 4 reconductions ; D'approuver le paiement de € 78.500,00 HTVA ou € 94.985,00 TVAC pour la mise en place de la solution, par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/742-53, et le paiement de € 15.900,00 HTVA ou € 19.239,00 TVAC pour la maintenance annuelle et la mise à jour de l'infrastructure, par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024, article 351/123-13 et à inscrire au budget des exercices suivants.

14. Congés du commandant

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accorder au Commandant de zone des congés annuels de vacances du 23 au 24 décembre 2024 inclus ; De prendre note que le Major Vincent LEONARD assurera les fonctions de commandant de zone durant cette période.

15. Fin convention OPT-OUT - pompier professionnel

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter de mettre fin à la convention d'opt-out avec le caporal professionnel X, du poste de secours de Philippeville, à la date du 30 novembre 2024.

16. Suspension de nomination – Sapeur-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la suspension de nomination de Monsieur X, sapeur-pompier volontaire au Poste d'Yvoir, pour une période du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025.

17. Recrutement informaticien - Désignation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de désigner Monsieur X, en tant qu'informaticien à temps plein pour les services administratifs de la zone ; De l'engager dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée à partir du 1er décembre 2024, au grade et barème B1, avec une ancienneté pécuniaire à calculer.

18. Convention Codis - dénonciation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord pour dénoncer la convention relative au fonctionnement opérationnel et administratif du CODIS, signée par la zone DINAPHI, la zone NAGE et le Gouverneur de la Province de Namur, approuvée par le Conseil de zone le 7 juillet 2023, conformément à son article 16 ; De proposer au Conseil de zone, lors de sa prochaine séance, d'approuver la présente proposition.

19. Tournage à Vresse - Demande autorisation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'autoriser la société Cobra Films, dans le cadre du tournage d'un film les 24, 25 et 26 novembre 2024 à Vresse-sur-Semois, en mettant du matériel à disposition et sous certaines conditions.

20. Commandant de zone - Rapport bimensuel

Le Collège prend connaissance du suivi bimensuel du Commandant de zone.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président  
Pascal JACQUIEZ

